

L'EXPRESSO

ÇA BOUGE AU COMITÉ EXÉCUTIF !

Il n'y a pas qu'au « troisième étage » que de nouveaux visages font leur apparition et que le personnel joue à la chaise musicale ! Votre comité exécutif connaît aussi des changements et se renouvelle.

Rappelons que nous avons débuté l'année scolaire avec deux nouvelles « recrues » : Jean-Philippe Martel, à titre de conseiller à l'application de la convention collective, et Amélie Therrien, au poste de conseillère à l'information et à la mobilisation. Puis, Sylvie Allard (trésorière) a quitté le comité exécutif à la fin de la session d'automne alors que Jean-François Gagnon (responsable de l'application de la convention collective) nous annonçait sa démission le 21 janvier afin de pouvoir relever de nouveaux défis au sein de l'équipe du Service de l'organisation et du cheminement scolaires (SOCS) cet hiver.

En moins de six mois, ce sont donc quatre nouvelles personnes qui se sont jointes au comité exécutif ! Si on peut se réjouir de l'intérêt pour le travail syndical que démontre l'engagement de ces nouvelles et nouveaux membres, le renouvellement du comité exécutif – dans un contexte particulièrement difficile (!) – nous a amené-e-s à repenser l'attribution des rôles et fonctions de chacun-e. Deux objectifs ont guidé notre réflexion : assurer une certaine stabilité dans le suivi des nombreux dossiers qui nous occupent et faire en sorte que l'intégration des nouvelles et nouveaux membres se fasse ou se poursuive en douceur, malgré les défis posés par le travail à distance. Voici donc la nouvelle composition du comité exécutif élu le 29 janvier dernier.

Yves Bégin, responsable de l'application de la convention collective



Je suis professeur d'histoire au Collège depuis 2006 et engagé au SEECM depuis 2014. Pendant mes cinq années au comité exécutif, j'ai été responsable de l'info-mob, de l'application de la convention collective (au « CRT ») et président. C'est avec grand plaisir que je suis de retour au CRT cet hiver afin de servir notre syndicat et l'intérêt des profs au meilleur de mes capacités.

Josée Chevalier, secrétaire générale



Je suis professeure de littérature anglaise au Département de langues modernes depuis 2001. Mon engagement syndical a débuté en 2013. L'Assemblée générale du SEECM m'a offert le privilège de la représenter pendant 6 ans en tant que secrétaire générale. J'ai quitté l'exécutif syndical pour m'impliquer sur le plan national pendant une année. C'est avec grand plaisir que je suis de retour à Montmorency et au comité exécutif du SEECM depuis l'année scolaire 2019-2020.

Benjamin Gagnon, trésorier



En tant que comptable professionnel agréé, j'ai travaillé plus de 15 ans en finances et en comptabilité pour le bénéfice de plusieurs entreprises. J'ai par la suite complété un programme de formation en pédagogie de l'enseignement supérieur et je me voue désormais entièrement à l'enseignement. En 2019, j'ai eu la chance de rejoindre le Département de techniques administratives du Collège Montmorency. Je suis nouvellement membre de l'exécutif syndical où je compte pouvoir vous épauler.

Pierre-David Gendron-Bouchard, conseiller à l'information et à la mobilisation



Je suis membre du Département de français et de littérature depuis l'automne 2009. Au fil du temps qui passe, qui passe, j'ai assumé les rôles de coordonnateur du profil Littérature, de coordonnateur départemental et de coordonnateur du Comité de la formation générale. Je viens tout juste d'être élu par une sympathique Assemblée générale au poste de conseiller à l'information et à la mobilisation – poste auquel mes camarades de l'exécutif m'aident généreusement à me former.

Jean-Philippe Martel, conseiller à l'application de la convention collective



Professeur de français et de littérature à Montmorency depuis l'automne 2012, j'ai appris à me servir d'un calculateur de CI à l'occasion d'un contrat annuel obtenu en vertu de l'article 5 1.03 d). J'ai ensuite fait partie du Comité de la formation générale avant de rejoindre le Comité des relations de travail, à l'hiver 2019. Je siège à l'exécutif syndical depuis l'automne dernier.

Josiane Nadeau, présidente



J'ai fait mon entrée à Montmorency à l'automne 2003 pour y enseigner la géographie. Après avoir assumé les rôles de coordonnatrice de département et du programme de Sciences humaines et m'être engagée au sein de différents comités paritaires et syndicaux, j'ai rejoint le comité exécutif, d'abord comme trésorière (A2015-H2016 et A2018), puis comme secrétaire générale (depuis H-2019). Me voilà maintenant à la présidence, entourée et soutenue par une équipe dévouée et compétente que j'aurai le plaisir de coordonner.

Amélie Therrien, responsable de l'information et de la mobilisation



Je me suis jointe au Département d'éducation physique en février 2007. J'ai eu la chance de représenter la formation générale à la Commission des études de 2010 à 2012 puis, comme coordonnatrice du Comité de la formation générale, de 2018 à 2020. J'ai le plaisir de faire partie du comité exécutif depuis l'automne dernier.

Tommy Girouard-Belhumeur, employé super futé



J'ai rejoint l'équipe du SEECM comme employé en 2017-2018. J'ai une formation en archivistique et en relations industrielles. Habile avec les machines, je suis l'homme à tout faire du local syndical. Je suis là afin de régler les problèmes techniques et administratifs pour faciliter le travail de vos représentant-e-s.

COUP D'ŒIL SUR... LA COMMISSION DES ÉTUDES DU 3 FÉVRIER 2021

Voici un résumé des discussions tenues lors de la Commission des études (CÉ) de mercredi dernier :

Suivis

- Cote R : la Commission des affaires pédagogiques (CAP), une instance de la Fédération des cégeps qui réunit les Direction des études, demande la suspension du calcul de la cote R; le Ministère a néanmoins annoncé qu'il va procéder à ce calcul et publier les résultats le 18 février;
- Coop : nous avons informé la Direction des études qu'une fois de plus, en ce début de session, certains ouvrages commandés par des professeur·e·s ne sont pas disponibles à la librairie. Madame France Lamarche, directrice des études, s'est engagée à mettre au fait de ces ratés madame Isabelle Legault, directrice des ressources financières et répondante de la direction auprès de la coop, et à lui demander d'insister sur l'importance d'aviser les professeur·e·s dans les plus brefs délais lorsque des problèmes surviennent;
- Rapport sur l'inclusion : Madame Lamarche a soutenu que ce rapport résulte d'un mandat assigné par la Direction générale et a expliqué que monsieur Olivier Simard doit d'abord le présenter au Conseil d'administration (CA) avant de le rendre disponible pour l'ensemble de la communauté montmorencienne;
- Liberté académique : la Direction des études et la Direction générale n'ont toujours pas produit de déclaration officielle sur la liberté académique. Madame Lamarche nous a assuré·e·s que la direction du Collège soutiendra sans ambages la liberté académique des professeur·e·s, dont une certaine « délicatesse académique » serait par ailleurs attendue...

Recommandations au CA

La CÉ a recommandé au CA l'adoption du calendrier scolaire 2021-2022 tel qu'adopté lors de la dernière assemblée générale, ainsi que celle du règlement sur l'admission au Collège Montmorency (numéro 5) et celle des règles relatives à l'admission.

Ouverture des caméras

La Direction des études s'en tient toujours à sa position sur l'ouverture des caméras, position qu'elle appuie sur le droit à la vie privée (Chartes des droits et libertés), et ce, malgré la possibilité, pour les étudiant·e·s, d'obtenir des accommodements. Nous avons aussi appris que la résolution de la CÉ du 7 octobre dernier n'a pas été présentée au CA en dépit du fait que l'arrangement local qui encadre le fonctionnement de la CÉ prévoit que la présidence de la CÉ doit représenter celle-ci au CA. Après de longues discussions, les trois résolutions suivantes ont été adoptées :

Considérant la proposition de la Commission des études du 7 octobre 2020 adoptée à l'unanimité : « Que le Collège publie une directive permettant aux enseignant·e·s d'obliger les étudiant·e·s à activer leur caméra afin d'assister aux activités d'enseignement en ligne, et ce, dès la session d'hiver. Que le Collège publie une directive permettant aux enseignants d'obliger les étudiant·e·s à activer leur caméra à des fins d'identification lors des évaluations en ligne, et ce, dès la session d'automne, à moins de circonstances exceptionnelles qui auront fait l'objet de discussions avec les professeures et les professeurs. »

Il est proposé :

Que la Commission des études dénonce le refus du Collège de répondre favorablement à la demande de la Commission des études à l'effet de permettre aux professeur·e·s d'exiger l'ouverture des caméras lors des activités d'enseignement.

Que la Commission des études recommande au Conseil d'administration de demander au Collège qu'il étende, dès le 1er février 2021, à toutes les situations d'enseignement la possibilité qu'ont les professeurs·e·s qui le souhaitent d'obliger l'ouverture des caméras et qu'il offre aux étudiant·e·s de véritables possibilités d'accommodements.

Que ces résolutions soient déposées par un·e professeur·e membre de la Commission des études lors du conseil d'administration du 9 février.

Une autre rencontre de la CÉ devrait avoir lieu dans les prochaines semaines pour traiter des points qui, faute de temps, n'ont pas pu être abordés.

Dates importantes à venir

- Assemblées générales (AG), les mardis, entre midi et 14h15 :
 - » 16 février
 - » 9 mars
 - » 30 mars
 - » 27 avril
 - » 18 mai
 - » 8 juin (au besoin)
- Ceci n'est pas une AG : réfléchissons à notre plan de mobilisation
 - » 23 février, de 18h30 à 20h
 - » 25 février, de midi à 13h30
- CRT
 - » 11 février
- Regroupement cégep
 - » 25 et 26 février

Veillez noter que la NÉGO pourrait, bien malgré nous, forcer l'ajout de nouvelles dates en cours de route.

COUP D'ŒIL SUR... LE COMITÉ DES RELATIONS DE TRAVAIL (CRT)

Les dernières rencontres du CRT se divisent en deux catégories : 1) celles qui ont eu pour objet la distribution du volet 4 de l'annexe S120, liée à la situation extraordinaire que nous connaissons actuellement; 2) celles qui concernaient la rentrée.

D'abord, le 15 décembre dernier, le SEECM a obtenu copie du brouillon d'une lettre d'entente entre la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ) et le Comité patronal de négociation des collègues (CPNC) traitant de nouvelles ressources à distribuer dans le réseau. Selon cette entente, ce sont près de 970 000 \$ en aide à l'enseignement qui devaient être répartis au Collège Montmorency. Dès le 18 décembre, une rencontre préparatoire a eu lieu entre l'exécutif syndical et des membres de la direction pour discuter des orientations possibles dans le traitement de ces ressources. Le 21 décembre, une réunion du CRT était convoquée pour trouver un terrain d'entente. La partie syndicale était alors prête à procéder, mais la direction préférait attendre des précisions du Ministère avant d'arrêter sa décision. Ce n'est donc qu'au retour de la période des fêtes, les 5 et 6 janvier 2021, que de nouvelles rencontres ont eu lieu, et qu'une entente est intervenue. Aux termes de cette dernière, 10 % de l'enveloppe revient aux chargé-es de cours de la Formation continue; un montant fixe de 150 000 \$ échoit aux disciplines Soins infirmiers et Techniques de physiothérapie afin de compenser la baisse des ratios enseignant-es/élèves dans les milieux de stages; le reste étant distribué au prorata du poids des disciplines. Ce sont donc en tout 17,23 ETC/session qui ont été alloués à l'enseignement régulier, sous forme de libérations avec ou sans projet, ou d'ajout de groupes.

Ensuite, la 614e rencontre du CRT s'est tenue le jeudi 28 janvier dernier. Largement consacrée aux problèmes survenus à la rentrée d'hiver 2021, cette réunion a permis de relayer de nombreuses préoccupations du corps enseignant, comme la taille des groupes au premier jour de la session, les irritants produits par les retards et les erreurs dans les commandes de livres à la librairie Coopsco, les inquiétudes liées au resserrement des mesures de sécurité informatique sur les ordinateurs du Collège, etc. Un point « Formation continue » a aussi été ajouté à l'ordre du jour, afin de souligner l'importance d'œuvrer à l'équité entre le traitement des professeur-es au régulier et celui des professeur-es à la Formation continue. Enfin, les prémisses à la reconduction de l'entente sur la Formation à distance ont aussi été discutées pendant cette rencontre.

RETOUR SUR LE PREMIER REGROUPEMENT CÉGEP DE 2021 (14 ET 15 JANVIER)

Négociation

La négociation de la convention collective a bien sûr été au cœur des débats. On nous a informé-e-s que la négociation stagne, et ce, tant à la Table centrale que sectorielle. Il est temps que nos vis-à-vis agissent. C'est sous le thème de la solidarité que la discussion s'est poursuivie : rappelons que ce sont plus de 100 000 travailleuses et travailleurs de la fonction publique qui négocient présentement leur convention collective.

L'épreuve uniforme de français

La résolution suivante a été adoptée : « Que le regroupement cégep adresse une motion de blâme à l'endroit du ministère de l'Enseignement supérieur pour sa mauvaise gestion de l'épreuve uniforme de français à l'automne 2020. »

Cote R

En ce qui concerne le retour de consultation au sujet de la cote R, vu l'urgence pour les étudiant-e-s du réseau collégial, les membres du regroupement cégep ont adopté le mandat suivant : « Que des représentations soient faites par le regroupement cégep concernant les nouvelles iniquités possibles dans le calcul de la cote R en période de pandémie. » Il est bien entendu que plusieurs problèmes persistent dans le calcul de la cote R.

Révision de programmes

Les membres du regroupement cégep ont aussi adopté la recommandation suivante :

Considérant que des modifications majeures seront apportées aux programmes de Sciences humaines et de Sciences de la nature;

Considérant que les cours de mathématiques offerts dans les programmes de Sciences humaines et de Sciences de la nature représentent la majorité de la tâche d'enseignement du département de mathématiques dans la majorité des cégeps;

Considérant que, pour les enseignantes et les enseignants des départements de mathématiques, de travailler à l'implantation simultanée des programmes représenterait une charge de travail exagérée;

Il est proposé :

Que le regroupement cégep demande au MES de laisser un délai minimum de deux ans entre l'implantation obligatoire du programme de Sciences humaines et celle du programme de Sciences de la nature.

RETOUR SUR LE CONGRÈS DE LA CSN- ENSEMBLE POUR CHACUN

C'est en mode virtuel que s'est tenu, du 18 au 21 janvier, le [66^e congrès de la CSN](#). Environ 2000 délégué·e·s ont assisté virtuellement aux quatre journées de travail.

À l'ordre du jour :

- États financiers
- Orientations du comité exécutif
À la suite de la présentation des grandes orientations qui guideront les travaux du Comité exécutif de la CSN pour les trois prochaines années, les délégué·e·s ont été séparé·e·s en sous-groupes afin de discuter de quatre grands thèmes :
 - Santé et sécurité
 - Relance économique et Covid
 - Télé-travail
 - Vie syndicale et mobilisation
- Vers le Fonds de défense professionnelle (FDP) du centenaire
On nous a proposé une [mise à jour du FDP](#) qui a été adoptée :
 - « rehausser le montant des prestations de grève ou de lock-out de sorte qu'il passe de 275 \$ à 300 \$ par semaine d'ici 2023 »;
 - « une personne est désormais admissible au versement d'une première prestation hebdomadaire après le troisième jour ouvrable de conflit – plutôt qu'au huitième jour, comme c'était le cas jusqu'à ce jour. »
- Élections au comité exécutif de la CSN
 - 3 personnes sortantes :
 - » Pierre Patry (Trésorier)
 - » Jean Lacharité (2^e vice-présidence)
 - » Véronique De Sève (3^e vice-présidence)
 - 3 nouvelles personnes élues :
 - » Trésorier : Yvan Duceppe
 - » 2^e vice-présidence : David Bergeron-Cyr
 - » 3^e vice-présidence : Katia Lelièvre
- Budget
On nous a présenté le budget. Nous vous invitons à [visionner la présentation du budget](#).
- Rapports de divers comités
À ce sujet, nous vous invitons à [consulter les documents suivants](#).

*C'est sur un appel à la solidarité
avec toutes les travailleuses et tous les travailleurs de la CSN
que s'est terminé ce 66^e congrès.*

NÉGO 2020

VENDREDI, ON SORT S'AFFICHER!

12 FÉVRIER entre 14h et 16h

FÉDÉRATION DES CÉGÉPS

500, boul. Crémazie Est, à deux pas du métro Crémazie

**Déjà plus de 10 mois depuis l'échéance de notre convention...
Il est temps que ça débloque!!! Sortons de l'impasse!**

—
PROFS
EN NÉGO
—

**S'UNIR.
URGENCE D'AGIR.
GAGNER.**

